



#Tous  
AntiCovid

## Vaccination COVID-19

Le variant delta du virus est très contagieux et sa présence sur le territoire français est actuellement croissante. La vaccination vous protège et protège les autres.

Pour faciliter la prise de rendez-vous des personnes n'ayant pas internet ou n'étant pas familières des réservations en ligne, l'Agence régionale de santé (ARS) et les Préfectures des Hauts-de-France ont mis en place une plateforme téléphonique régionale ouverte en semaine, de 8h à 18h. En composant le 03.92.04.34.71, les appelants sont mis en relation avec un opérateur qui effectuera pour eux et en direct la réservation en ligne, dans le centre de leur choix, à partir du site [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

Il est possible de prendre rendez-vous pour les deux injections dans deux lieux différents, y compris dans les zones de vacances.

Les salariés ont droit à une autorisation d'absence de quelques heures pour se faire vacciner.

Une nouvelle étape dans la campagne de vaccination est franchie avec l'ouverture de la vaccination aux adolescents de 12 à 17 ans inclus. Selon l'Institut Pasteur, les enfants et les adolescents représentent environ la moitié des infections et des transmissions alors qu'ils couvrent seulement 22% de la population (source : application TousAntiCovid). Retrouvez toutes les informations sur la vaccination des adolescents sur les sites [www.Service-Public.fr](http://www.Service-Public.fr) et [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

## Les infos de la MEL

### Transport gratuit pour les moins de 18 ans.

Dès le 1er janvier 2022, les jeunes Métropolitains (de 4 ans à 17 ans) ne paieront plus les transports de la MEL. Cette gratuité concernera le métro, le tramway, le bus, le transport sur réservation (TSR), le service Handipole et le V'lille.

Les jeunes bénéficiaires de cette mesure devront être porteurs d'une carte Pass Pass chargée d'un profil 4-17 ans, ce qui leur permettra de valider leurs trajets. Un profil « gratuité » sera chargé automatiquement et de manière dématérialisée s'ils sont déjà détenteurs d'une carte Pass Pass nominative. S'ils n'en possèdent pas encore, ils doivent se rendre dans l'un des points de vente. [www.ilevia.fr/cms/institutionnel/se-deplacer/pass-pass/](http://www.ilevia.fr/cms/institutionnel/se-deplacer/pass-pass/)

Coût de la mesure : 8,5 M euros HT

Juillet 2021

#1

17

**Erquinghem-le-Sec**



Le Flash Infos

## La vie du village

**Le conseil municipal** s'est réuni le 10 juin. Le compte-rendu est disponible sur le site de la commune et affiché à la mairie.

## Une fresque à Erquinghem et un moment festif le samedi 17 juillet.

Samedi 17 juillet, à partir de 11h, les Municipalités de Beaucamps-Ligny et Erquinghem-le-Sec, réunies autour d'un projet commun, vous invitent à venir partager un verre dans la cour des Ateliers municipaux, rue de l'Église à Erquinghem-le-Sec.

Vous pourrez découvrir les artistes du Collectif Renart en train de réaliser la fresque offerte par la MEL dans le cadre des 10 ans des Belles sorties.



Les jeunes des deux communes ayant participé à l'atelier « Street art » vous montreront leurs productions. Un apiculteur vous expliquera la vie d'une ruche. Un atelier créatif sera proposé aux enfants à partir de 8 ans.

Venez nombreux

Il reste quelques places pour l'atelier « Street art » qui aura lieu à l'école d'Erquinghem les 12, 13 et 15 juillet de 14h à 16h (inscriptions à partir de 12 ans).



## Mairie

132 rue de l'église  
59320 Erquinghem Le Sec  
03.20.44.72.34  
[mairie@erquinghemlesec.fr](mailto:mairie@erquinghemlesec.fr)

Horaires d'ouverture :  
le jeudi de 16h30 à 19h  
ou sur RDV

Pour toute l'actualité :  
[www.erquinghemlesec.fr](http://www.erquinghemlesec.fr)  
la page Facebook  
l'application Panneaupocket



**Les travaux de la route de Fournes** permettant de réduire la vitesse des véhicules se poursuivent et devraient être terminés à la fin de la première semaine d'août. La circulation est alternée entre la rue de l'Église et la limite d'agglomération côté Beaucamps-Ligny jusqu'au 30 juillet.

- 09/07 : fin du terrassement
- du 12/07 au 23/07 : pose des bordures et de l'enrobé des pistes cyclables et des trottoirs
- du 26/07 au 30/07 : construction d'un îlot ralentisseur à la sortie du village, côté Beaucamps-Ligny, et rabotage du goudron existant
- du 02/08 au 06/08 : pose de l'enrobé final.

Ces dates sont indicatives car elles dépendent des aléas du chantier et des incertitudes de la météo. Dans l'idéal, la circulation sur la route de Fournes sera rétablie à la fin de la première semaine d'août.

Pour rappel, il est nécessaire de rouler lentement dans l'emprise du chantier.

**La rue de la Gare** sera fermée à la circulation le mercredi 4 août de 19h à 21h afin de sécuriser le départ en colonie de vacances d'enfants en situation de handicap.

**La mairie** sera fermée du 19/07 au 06/08.

Une permanence sera assurée le jeudi de 17h à 19h. En cas d'urgence, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse [mairie@erquinghemlesec.fr](mailto:mairie@erquinghemlesec.fr)

**Vivre ensemble.** La Municipalité d'Erquinghem a lancé un groupe de travail portant sur le problème des déjections canines dans le village, afin de mettre en œuvre les actions de sensibilisation et les moyens de répression permettant de rappeler aux maîtres indécents qu'il convient de maintenir les trottoirs, les chemins de promenade et la chaussée propres quand on promène son chien.



### Opération « Tranquillité Vacances »

La Gendarmerie d'Hallennes-lez-Haubourdin organise chaque année l'opération « Tranquillité Vacances » pour tous les habitants qui le désirent. Si vous partez



plus de 3 jours, vous pouvez bénéficier gratuitement de ce dispositif, à condition de vous inscrire au plus tard sept jours avant votre départ. Pour cela, vous devez remplir un formulaire disponible à la mairie, à la gendarmerie, ou sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

Vous déposez ensuite le formulaire à la gendarmerie ou vous l'envoyez à [bta.hallennes-lez-haubourdin@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:bta.hallennes-lez-haubourdin@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

La gendarmerie nationale effectuera des surveillances de votre domicile lors de ses patrouilles.

**Braderie et fête du village** (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Profitez des vacances pour vider vos placards ! La Municipalité d'Erquinghem organise une braderie dans le village le samedi 18 septembre de 8h à 13h.



La traditionnelle fête du village a dû être annulée en 2020 pour cause de pandémie. Nous espérons pouvoir nous retrouver pour l'édition 2021 le dimanche 26 septembre.

### ETAT-CIVIL 1<sup>er</sup> semestre 2021



#### Décès :

Christiane LAMBIN veuve DUBOIS, le 25/01  
Jean-Claude LEROY, le 06/03

#### Mariage :

Sandrine PRINCE et Virginie NOËL, le 22/05

#### Naissances :

Gustave THIRIEZ, le 12/01  
Alix VANYPER, le 02/02  
Alice ARNALSTEEN, le 17/02  
Aden SZYMANIAK, le 29/03  
Raphaël BOUREZ, le 04/05  
Lya THOMAS, le 13/05  
Jules LEPERS, le 27/05  
Maëlle DANDOY, le 04/06  
Oscar VANDERMOERE, le 10/06

### CALENDRIER

17/07 : Réalisation de la fresque et pot offert aux Ateliers communaux

06/08 : Date prévisionnelle de la fin des travaux de la route de Fournes

02/09 : Rentrée des classes

11/09 : Opération « Hauts de France propres »

17/09 : « Belles sorties » avec le Vivat d'Armentières, pour les petits (à partir de 2 ans)

18/09 : Braderie

26/09 : Fête du village

